



TRESOR CREUSE

cgt.023@cp.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/23/

Rencontre avec Mme MOUGINOT de BLASI

A sa demande, le nouveau Trésorier-payeur général de la Creuse, Madame MOUGINOT de BLASI, a rencontré le 3 décembre 2004 les organisations syndicales. La délégation de la CGT était composée de Marie-Christine DELAGE, Michel LEFAURE, Philippe MADEC et Alain MAURY.

Les points suivants ont été abordés :

Restructuration du réseau : les rencontres se poursuivent avec les élus et seront terminées à la fin de la semaine prochaine. Aucun arrêté concernant les fermetures des cinq trésoreries en 2004 n'est paru au journal officiel à ce jour.

Quand la décision de fermeture sera définitive, Madame le Trésorier-payeur avertira les agents concernés.

Nous avons émis des doutes sur les propositions du Préfet aux élus locaux et plus particulièrement sur les permanences proposées. Celles de Jarnages, Genouillac et Lavaveix ayant été fermées en mai 2003.

Quant à celles assurées par les autres administrations, nous nous posons des questions sur le sérieux de cette proposition dans un contexte de pénurie d'agents et de réduction des moyens !!!!!

Nous avons signalé les dysfonctionnements du centre de traitement des chèques de Lille. La direction locale va s'informer sur les remarques formulées par les organisations syndicales.

En 2005, aucune restructuration n'aura lieu. Nous avons demandé que les postes de Chambon et d'Auzances soient déclarés vacants afin qu'ils puissent être pourvus lors de prochains mouvements.

Nouvelles missions? Nous avons posé la question sur la légalité de certains services, notamment la création de régies de recettes pour la vente de certains produits (*presse*) dans les mairies qui assurent la gestion de points poste.

Huissier du Trésor : nous avons réitéré notre demande de création d'un poste d'huissier du trésor en Creuse.

Parc informatique : le manque de dynamisme des micros voire leur obsolescence face aux nombreuses applications a été signalé.

D'autre part, nous avons demandé que les agents puissent acquérir des micros qui seront remplacés dans les prochaines semaines comme ce fût le cas dans les années précédentes.

Réforme de la notation : l'instruction est arrivée ce matin, après étude de tous les éléments, une information sera donnée.

Pairie départementale : nous avons évoqué les problèmes des locaux et souhaité que les travaux débutent très rapidement. Pour rappel, la décision de reloger la pairie date de 1995.